

## France

### Marché du travail : un petit mieux vertueux

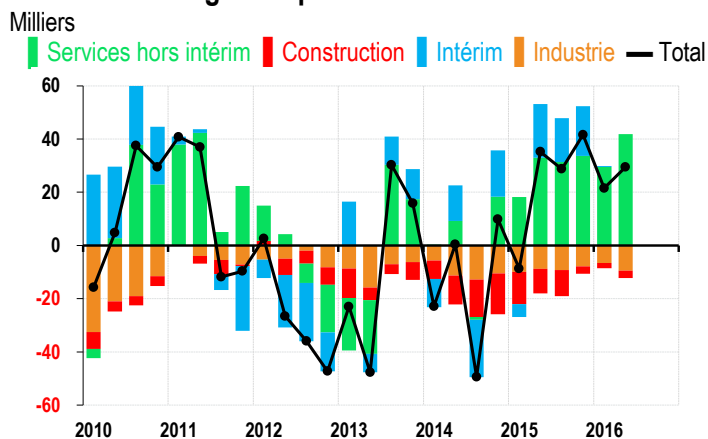
- Le marché du travail français continue de donner des signes d'amélioration, tant sur le front de l'emploi que sur celui du chômage.
- Entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016, le taux de chômage a baissé d'un demi-point, pour repasser juste sous la barre des 10%, et 120 000 emplois salariés marchands non agricoles ont été créés.
- Depuis début 2016, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A à Pôle emploi a reculé de 2%.
- Ces signes d'amélioration sont encore limités faute d'une croissance plus vigoureuse mais ils viennent la renforcer, en retour, par un effet d'entraînement positif.

Les tous premiers signes de mieux sur le marché du travail français remontent à la fin 2014 pour l'emploi salarié marchand non agricole et à la fin 2015 pour le chômage. Ils se sont depuis étoffés. Ainsi, l'emploi est en hausse continue depuis le deuxième trimestre 2015, avec environ 30 000 créations nettes en moyenne par trimestre, soit 120 000 sur un an au deuxième trimestre 2016 (cf. graphique 1). Le rythme peut sembler modeste mais il n'avait pas été observé depuis 2011 (et encore de manière très éphémère à cette date) ou 2006, dernière période prolongée de création d'emplois.

Le taux de chômage est, quant à lui, en baisse d'un demi-point sur un an au deuxième trimestre 2016, ce qui le ramène juste sous la barre des 10% (9,9%) pour la première fois depuis le troisième trimestre 2012 (cf. graphique 2). Et ce recul se produit pour de bonnes raisons, c'est-à-dire grâce à une progression de l'emploi plus importante que celle de la population active. Enfin, une baisse du nombre des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A à Pôle emploi<sup>1</sup> se dessine également depuis début 2016 (-2,1% entre décembre 2015 et juillet 2016). Elle concerne les différentes tranches d'âge mais reste modeste s'agissant des seniors (-2,9% pour les moins de 25 ans, -2,4% pour les 25-49 ans et -0,6% pour les plus de 50 ans). L'autre évolution encourageante est la diminution de la durée passée au chômage pour la première fois depuis fin 2006 (ancienneté moyenne de 574 jours en juillet 2016, soit -9 jours en 3 mois).

Le redressement du marché du travail résulte du redémarrage de la croissance en 2015 (1,3% en moyenne annuelle<sup>2</sup> après 0,5% en moyenne par an de 2012 à 2014) et des mesures diverses de soutien et d'enrichissement du contenu en emplois de la croissance. Le soutien est direct dans le cas des contrats aidés dans le secteur public. Il l'est un peu moins dans le cas des autres mesures mais ce

### France : variation trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole par secteur

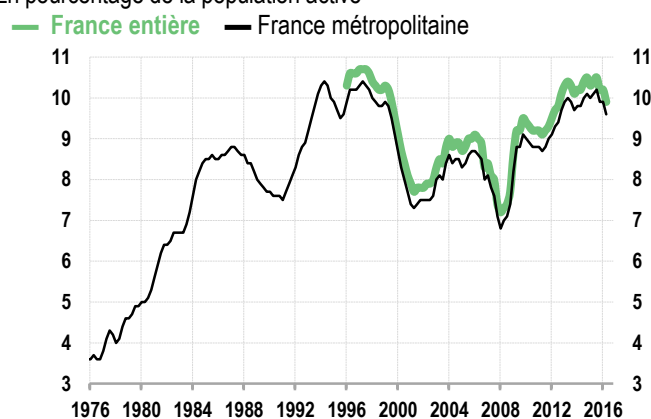


Graphique 1

Source : INSEE

### Taux de chômage

En pourcentage de la population active



Graphique 2

Source : INSEE

n'en sont pas moins des outils réputés efficaces : allègement du coût du travail avec le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) et volet « baisse des cotisations patronales » du Pacte de responsabilité et de solidarité ; prime à l'embauche dans les PME<sup>3</sup> ; efforts de développement de l'apprentissage et de la formation.

Comme l'amélioration du marché du travail est encore précoce et d'ampleur limitée, l'emploi salarié marchand n'a cependant toujours

<sup>1</sup> Les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C sont tenus de rechercher un emploi, ce qui n'est pas le cas des catégories D et E. La catégorie A regroupe ceux n'ayant exercé aucune activité dans le mois ; la B ceux ayant eu une activité réduite de courte durée et la C de longue durée. La catégorie D comprend les demandeurs d'emploi en formation ou en stage et les personnes en emplois aidés sont dans la catégorie E.

<sup>2</sup> Donnée corrigée des variations saisonnières mais non corrigée des jours ouvrables.

<sup>3</sup> Cette prime consiste en une aide forfaitaire de 2 000 € par an versée trimestriellement sur deux années. Elle s'adresse aux entreprises de moins de 250 salariés pour toute embauche effectuée entre janvier 2016 et décembre 2017, en CDI ou CDD de durée supérieure ou égale à 6 mois, dont la rémunération est comprise entre 1 et 1,3 SMIC. Cette prime s'ajoute aux autres dispositifs de baisse du coût du travail (allègements généraux, CICE et Pacte de responsabilité) et conduit ainsi à une exonération totale de charges patronales au niveau du SMIC.



pas retrouvé son niveau d'avant-crise (soit de début 2008) : il se situe encore près de 3% en deçà. Les créations nettes depuis début 2015 (+157 000 en cumulé) ne compensent pas encore les destructions nettes de 2012 à 2014 (-206 000 entre le premier trimestre 2012 et le troisième trimestre 2014). Et, surtout, les créations d'emploi ne sont pas généralisées à l'ensemble des secteurs : les services hors intérim soutiennent le tout mais l'intérim ne crée plus d'emplois depuis deux trimestres, et l'industrie et la construction sont toujours en négatif.

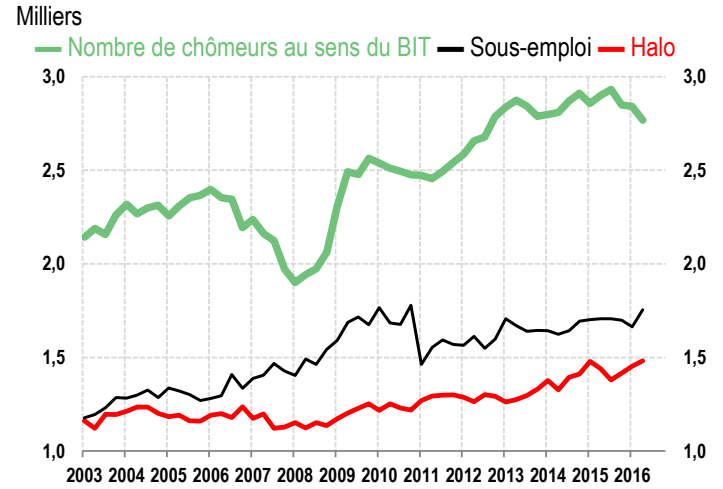
Quant au taux de chômage, il reste à un niveau élevé. Il est encore environ 3 points au-dessus de son niveau d'avant-crise et à peu près au même niveau qu'en 2012. De plus, la baisse récente du nombre de chômeurs tel que mesuré par l'INSEE au sens du BIT (Bureau International du Travail) est relativisée par celle d'ampleur encore très limitée du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, par l'absence de baisse, pour le moment, des autres catégories, ainsi que par la hausse du nombre de personnes en situation de sous-emploi et par l'augmentation du halo du chômage (cf. graphique 3). Tel que défini et mesuré par l'INSEE, le sous-emploi concerne les personnes à temps partiel qui souhaiteraient travailler plus, ainsi que celles qui ont involontairement travaillé moins que d'habitude (pour cause de chômage partiel notamment). Le halo du chômage est composé de personnes à la lisière du chômage mais non comptabilisées au chômage car ne remplissant pas tous les critères du BIT, à savoir être sans emploi, disponible dans un délai de deux semaines et rechercher activement un emploi (c'est-à-dire avoir effectué des démarches spécifiques au cours des quatre dernières semaines).

L'existence de différentes mesures du chômage complique l'appréciation de la situation. Ce débat sur « la » bonne mesure du chômage est récurrent mais il a une résonance particulière aujourd'hui au regard de l'écart très important entre les 2,8 millions de chômeurs décomptés par l'INSEE et les 3,5 millions inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cf. graphique 4). Sans que l'on puisse les quantifier, différents changements réglementaires ou institutionnels intervenus en 2009-2010 ont pu contribuer au creusement de cet écart, en poussant à la hausse le nombre d'inscrits à Pôle emploi<sup>4</sup>. Cet écart provient aussi de ce qu'un demandeur d'emploi en catégorie A n'est pas forcément un chômeur selon la définition stricte du BIT, dès lors qu'il n'est pas disponible dans les 15 jours pour travailler et/ou qu'il ne recherche pas activement un emploi. Cela peut être par découragement ou par difficulté à concilier la situation personnelle avec un emploi, ces personnes se retrouvant alors, le plus souvent, comptabilisées dans le halo du chômage.

Pour conclure, il y a toutefois matière à voir le verre à moitié plein. L'amélioration du marché du travail vient en renfort de la croissance en créant un effet d'entraînement positif qui pose les bases d'une dynamique vertueuse, auto-entretenu. Le redémarrage de l'emploi et la baisse du chômage renforcent, en effet, les revenus d'activité et

<sup>4</sup> La création du revenu de solidarité active (RSA) ; la baisse de la durée minimale d'affiliation permettant d'être indemnisé ; l'extinction du dispositif de dispense de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi âgés ; la réforme des retraites ; la rupture conventionnelle. Cf. « Comparaison sur la période récente entre l'évolution du chômage au sens du BIT et celle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi », Note de conjoncture de l'INSEE, juin 2016.

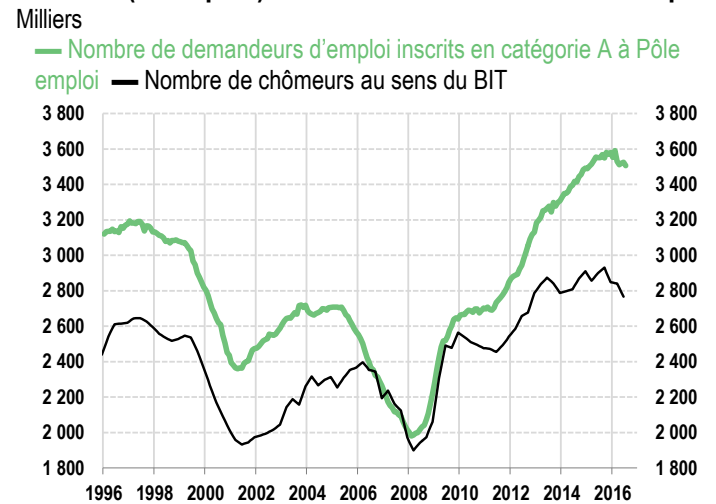
■ France : mesures étroite et élargie du chômage



Graphique 3

Source : INSEE

■ France (métropole) : chômeurs et demandeurs d'emploi



Graphique 4

Sources : INSEE, Pôle emploi

allègent les pressions baissières qui s'exercent sur les salaires. Ces développements sont aussi bénéfiques pour la confiance des ménages. Le tout constitue un soutien déterminant et durable à la consommation des ménages. Plus de consommation, c'est plus de croissance ; plus de croissance, c'est, en retour, plus d'emplois et moins de chômage. C'est aussi plus d'investissement des entreprises (par ailleurs soutenu par le redressement de leur taux de marge), ce qui vient encore renforcer la dynamique, et ainsi de suite. La croissance entraîne donc la croissance. En même temps, comme cette mécanique vertueuse est enclenchée depuis peu et que la situation de départ est assez détériorée, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle se traduise rapidement par des rythmes de croissance très soutenus, d'autant que des freins s'exercent par ailleurs (répercussions négatives attendues du Brexit, croissance mondiale en forme moyenne, remontée attendue de l'inflation, consolidation budgétaire). Mais si elle reste peu élevée, la croissance française paraît, malgré tout, un peu plus solide.